




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110411-14578-DE-1-1_0
Date de signature : 13/04/11
Date de réception : mercredi 13 avril 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.399**

Séance publique du

11 avril 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : VIE UNIVERSITAIRE - PRIX DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2010-2011 - EXERCICE 2011**

Le 11/04/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 Avril 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Christian LOUIT donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -

Proximité et Citoyenneté

Direction Jeunesse et Vie Etudiante

Maison Aixoise de l'Etudiant

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/04/11**

RAPPORTEUR : M. Christian LOUIT

-

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE**OBJET** : VIE UNIVERSITAIRE - PRIX DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2010-2011 - EXERCICE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Aix-en-Provence distingue des étudiants méritants sélectionnés par leur établissement respectif en leur octroyant un prix d'une valeur allant de 170 à 340 euros.

Les premières attributions de prix par la Ville d'Aix-en-Provence ne concernaient que les étudiants de la Faculté de Droit, devenue Université de Provence.

En 1996, décision est prise d'élargir progressivement ces distinctions aux autres établissements de la Ville. Le dernier établissement à avoir été intégré à ce dispositif est le Centre Régional d'Education Populaire et de Sport PACA (CREPS PACA). Le premier lauréat fut distingué en 2002.

Le présent rapport a pour objet de récompenser des lauréats des établissements de l'enseignement supérieur implantés sur le territoire de la commune, pour les travaux qu'ils ont réalisés dans le cadre de leur parcours en master 1, master 2 ou en doctorat. La sélection de ces candidats est opérée par les établissements sur la base de travaux méritants et/ou ayant pour cadre un sujet intéressant la Ville d'Aix-en-Provence ou la Communauté du Pays d'Aix.

Afin de valoriser l'apport scientifique de l'Ecole Supérieure Nationale des Arts et Métiers et de l'Institut d'Etudes Politiques, j'ai souhaité augmenter la valeur des prix remis aux lauréats de ces deux établissements publics de renommée nationale en les portant à 340 euros.

Le nombre de prix et les établissements concernés pour l'année universitaire 2010-2011 sont identiques à ceux qui prévalaient pour l'année 2009-2010 conformément à la répartition figurant sur le tableau joint au présent rapport.

Il est à noter qu'en cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidats, il sera procédé à une partition du prix en autant de parts que de candidats.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER**, conformément au tableau annexé, les dotations financières aux candidats désignés par leur établissement d'enseignement supérieur
- **DIRE** que la dépense en résultant, d'un montant total de 4 590 euros (quatre mille cinq cent quatre vingt dix euros), sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2011 sur la ligne budgétaire 9223-6714-1771 qui présente les disponibilités suffisantes

Répartition des prix de la Ville – Année Universitaire 2010-2011 – Exercice 2011

Etablissement d'enseignement supérieur	Dotation 2009	Dotation 2010	Dotation 2011 par candidat	Nombre de lauréats	Montant des dotations 2011
Université de Provence (U1)	1190	1190	340 x 2 170 x 3	5	1190
Institut Universitaire Technologique (U2)	340	340	170 x 2	2	340
Université de la Méditerranée (U2)	340	340	340 x 1	1	340
Institut d'Etudes Politiques (U3)	340	340	340 x 2	2	680
Institut du Droit des Affaires (U3)	170	170	170 x 1	1	170
Facultés d'Economie Appliquée (U3)	340	340	340 x 1	1	340
Université Paul Cézanne (U3)	170	340	170 x 2	2	340
Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	340	340	340 x 2	2	680
Centre Régional d'Education Populaire et Sportive	170	170	170 x 1	1	170
Institut for American University	170	170	170 x 1	1	170
Ecole Supérieure d'Art	170	170	170 x 1	1	170
TOTAL	3910	3910	4590	19	4590

**2011.399 - VIE UNIVERSITAIRE - PRIX DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2010-2011 - EXERCICE 2011**

Présents et représentés	: 42
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 11
Suffrages Exprimés	: 42
Pour	: 42
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Odile BONTHOUX, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, Mme Martine FENESTRAZ, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 Avril 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**